



## Anciennete car debut en interim

Par **bibou\_old**, le **27/06/2007** à **11:28**

Je suis en CDI dans une association depuis le 04/09/2006, j'avais travaillé dans cette même association du 04/04/2006 au 31/07/2006 avec une pause sans contrat en août 2006. Ainsi, je voudrai savoir quel est la date d'ancienneté qui doit être reprise sur mon contrat?